

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 13 février 2022

Ballaigues	10 h 00	Culte. J. Guy.
Grandson	10 h 00	Culte. F. Lemrich.
Bonvillars	10 h 00	Culte. S. Mermod-Gilliéron.
Champvent	10 h 00	Culte. S. Maillefer.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 9 h 30 à Baulmes

dispense d'enquête publique pour la construction d'un muret avec la pose d'une palissade grise en WPC, hauteur totale de 1.80 m, sur la parcelle N° 1195, propriété de M. Sébastien Marendaz.

La Municipalité



SUSCÉVAZ

Demande de permis de construire (P)

Commune: Suscévaz

Compétence: (ME) Municipale État

Réf. communale: 02.2022

CAMAC N°: 206009

Parcelle N°: 62

ECA N°: 150

Coordonnées (E/N): 2534475/1179440

Nature des travaux: Construction nouvelle. Démolition du bâtiment agricole ECA N° 150. Construction d'un hangar agricole pour stockage de pommes de terre.

Situation: Derrière les Oches

Note de recensement architectural: 6

Propriétaire, promettant, DDP: Marendaz Mathieu

Auteur des plans: Gil William, Deltaplan Carrel Sàrl

Demande de dérogation: Dérogation à l'art. 42 du PACOM en cours de procédure, distance aux limites.

Particularités: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.

Enquête publique ouverte du 09.02.2022 au 10.03.2022.

La Municipalité



LIGNEROLLE

Poste au concours

La Municipalité de Lignerolle met au concours un poste

d'employé(e) communal(e) à 100%

Tâches et responsabilités principales:

- Entretien des routes, chemins communaux, espaces publics, cimetière, réseau de distribution d'eau, fontaines, déchèterie, bâtiments communaux et machines à disposition;



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud, du 31 octobre 2006, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de **déclarer** au greffe municipal **jusqu'au 26 mars 2022, dernier délai:**

- les chiens acquis ou reçus en 2021;
- les chiens nés en 2021 restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2021;
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

(Uniquement les cas non signalés en cours d'année)

Les indications suivantes sont nécessaires: race, couleur de la robe, date de naissance, d'acquisition ou de décès, et numéro de la puce électronique.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Situation de la population au 31 décembre 2021

À cette date, Valeyres-sous-Rances comptait **616 habitants**, dont 17% d'étrangers. 312 hommes et 304 femmes.

La Municipalité



VUGELLES LA MOTHE

Recensement des chiens

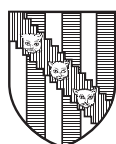
Dans le cadre du recensement cantonal et en application de l'article 9 de la Loi vaudoise sur la police des chiens du 31 octobre 2006, la Municipalité de Vugelles-La Mothe informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de **déclarer** au greffe municipal, **jusqu'au 28 février 2022 au plus tard:**

- les chiens acquis ou reçus en 2021, en indiquant leur provenance;
- les chiens nés en 2021 et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2021 (pour radiation), en indiquant leur destination;
- les chiens jamais annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention de chiens potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



METHOD

Autorisation - Dispense d'enquête

La Municipalité a décidé, dans sa séance du 31 janvier 2022, d'accorder une autorisation avec



LIGNEROLLE

- Déneigement et salage des routes du village;
- Tous travaux en relation avec la bonne marche d'un service public.

Profil et exigences du poste:

- CFC obtenu dans une branche artisanale ou technique ou formation jugée équivalente;
- Excellent sens de l'organisation et aptitude à travailler de manière indépendante;
- Flexibilité, disponibilité et polyvalence;
- Discrétion et devoir de réserve quant aux affaires privées ou publiques;
- Serviabilité, esprit d'initiative et sens aigu de la communication;
- Bonne constitution physique;
- Titulaire d'un permis de conduire de catégorie B au minimum;
- De nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de séjour.

Dispositions spéciales:

- Assurer des horaires irréguliers pour le service hivernal et d'éventuels problèmes techniques;
- Habiter la région.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2022 ou à convenir

Le cahier des charges détaillé, ainsi que tout renseignement complémentaire, peuvent être demandés à notre administration communale, rue du Collège 3, 1357 Lignerolle, mail: info@lignerolle.ch ou tél. 024 441 94 09.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels doivent nous parvenir **avant le 31 mars 2022.**

Seuls les dossiers de candidats ayant le profil demandé seront pris en considération.

La Municipalité



Laurent Bader Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUITEBCEUF

Tél: +41 24 459 25 75

laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch

SOIRÉES PARTAGE ET JEUX DE SOCIÉTÉ

Salle des sociétés
Hôtel de ville
1446 BAULMES

Février: samedi 12 et 26

Mars: samedi 12 et 26

Avril: samedi 9 et 23

Mai: samedi 14

Juin: samedi 11 et 25



impact.baulmes@gmail.com



OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service

www.solcreations.ch

021 887 74 30

024 426 07 26

RESTAURANT LA CROIX FÉDÉRALE

Rue des Trois Fontaines 2
1431 VUGELLES - 024 565 99 65



Souper aux chandelles

Samedi 12

et lundi 14 février 2022

Feuilleté aux légumes

Pavé de bœuf aux morilles

Frites - Légumes

Trio de gourmandises

Repas Fr. 55.- par personne

Réservation obligatoire au

024 565 99 65



sanitaire chauffage
Gaillard Etienne

Tél. 024 441 53 01

• 079 206 98 56



Système d'aspirateur
centralisé

Représentant régional



LIGNEROLLE



JULIEN URFER ÉPARAGE - ÉLAGAGE

JULIEN URFER

079 285 18 90

1443 Champvent

- Éparage avec nouvelle machine à tête à fléaux et bras télescopique. Jusqu'à 7,5m de long et 9m de haut. Possibilité de faire les derniers soins manuellement.
- Élagage avec lamier à 4 disques ou sécateur. Taille de haies de jardin et bord de forêt.
- Travail avec tracteur immatriculé pour travailler sur la voie publique.



Stores
Vente - Réparation
Patrik Jaccard
Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores
intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Restons solidaires pour les indépendants locaux

Pensez aux moustiquaires

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

Votations fédérales

1. Initiative populaire du 18 mars 2019 «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès».
2. Initiative populaire du 12 septembre 2019 «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)».
3. Modification du 18 juin 2021 de la Loi fédérale sur les droits de timbre (LT).
4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias.

Le scrutin sera ouvert le dimanche 13 février 2022

Le dernier relevé de la boîte aux lettres sera effectué au moment de la fermeture du bureau de vote de votre Commune.

À BAULMES	de 10h00 à 11h00
À VUIEBŒUF	de 10h00 à 11h00
À RANCES	de 10h00 à 11h00
À CHAMPVENT	de 10h00 à 11h00
À VALEYRES-SOUS-RANCES	de 10h00 à 11h00
À VUGELLES-LA MOTHE	de 10h00 à 11h00
À SERGEY	de 10h00 à 11h00
À L'ABERGEMENT	de 10h00 à 11h00
À MATHOD	de 10h00 à 11h00
À SUSCÉVAZ	de 10h00 à 11h00
À LIGNEROLLE	de 10h00 à 11h00
AUX CLÉES (Salle de Municipalité)	de 10h00 à 11h00
À ORGES	de 10h00 à 11h00

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous référer à l'arrêté de convocation affiché au pilier public.